

INFORMATIONS STATISTIQUES RÉCENTES

N° 42-2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Luxembourg, 6 décembre 2017

Prix à la consommation du mois de novembre Le taux d'inflation en baisse à +1.5%

Au mois de novembre 2017, l'indice des prix à la consommation, calculé par le STATEC, recule de 0.3% par rapport au mois précédent. Ce résultat s'explique principalement par une baisse de la facture pour les crèches. Par contre, un regain mensuel d'inflation pour les produits pétroliers atténue ce mouvement de repli.

L'indice des produits pétroliers est orienté à la hausse pour le quatrième mois consécutif. En novembre ce dernier progresse de 3.0%. Ainsi, un passage à la pompe coûte 4.4% de plus pour un plein d'essence qu'en octobre, alors que pour le diesel, la progression se limite à 2.2%. Pour un litre de mazout de chauffage, les ménages ont même dû déboursier 5.3% de plus qu'un mois auparavant, alors que ceux se chauffant au gaz sont mieux lotis avec un léger redressement des prix de 0.8%. Les prix des produits dérivés de l'or noir sont supérieurs de 8.6% par rapport au mois de novembre de l'année passée.

Bonne nouvelle pour les parents...

...et plus particulièrement, pour ceux qui ont de jeunes enfants gardés dans des crèches ou des foyers du jour pour enfants. Une modification au niveau du chèque-service accueil est entrée en vigueur à partir du 2 octobre. Cette réforme se répercute à hauteur de -18.5% sur les tarifs moyens pour ce genre de structures. Cette seule baisse fait reculer le taux d'inflation annuel de plus de 0.4 point de pourcent au mois de novembre.

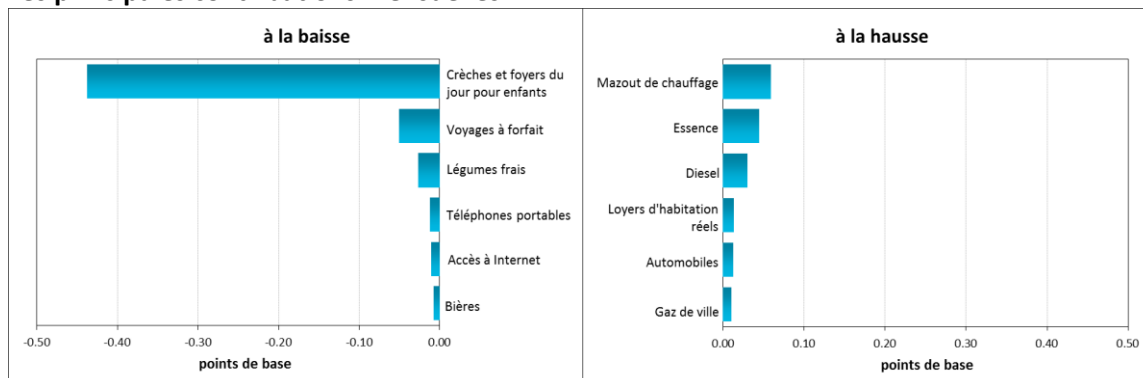
Les prix des voyages à forfait (-2.0%) et des billets d'avion (-3.7%) ralentissent aussi par rapport au mois d'octobre. Le mois de novembre représente un creux de la saison pour ce genre de prestations. Par ailleurs, pour la communication les prix sont favorables aux consommateurs en cette fin d'année. Les prix des téléphones portables fléchissent de 4.9% en moyenne et les coûts pour l'accès à Internet sont inférieurs de 2.1% par rapport au mois précédent. Sur un an, les prix pour surfer sur le Net ont baissé de 7.2%.

Mis à part les produits pétroliers, les hausses qui impactent le plus le résultat du mois de novembre concernent les loyers, les voitures, les articles d'hygiène corporelle, ainsi que les vêtements pour hommes.

Forte influence des crèches sur les taux annuels

Ceci vaut aussi bien pour l'inflation sous-jacente que pour l'inflation générale. Le taux d'inflation sous-jacente qui était sur une tendance ascendante tout au long de l'année pour finalement culminer à 1.8% au mois d'octobre, retombe avec 1.2% à son niveau du mois de janvier. Le taux d'inflation générale dégringole de 1.9% en octobre à 1.5% en novembre. L'indice général du mois d'octobre en base 100 en 2015 se chiffre à 102.35 points. La moyenne semestrielle de l'indice raccordé à la base 1.1.1948 passe de 846.07 à 846.38 points. La prochaine indexation sera déclenchée lorsque la valeur de 852.63 sera atteinte.

Les principales contributions mensuelles



Note : Les positions représentées dans les graphiques sont celles ayant eu le plus d'influence sur l'évolution mensuelle de l'indice général. Ces contributions résultent de l'évolution mensuelle des prix mais aussi du poids de chaque position au sein du panier de biens et services.

Taux de variation des divisions de l'indice (en %)

	Annuel novembre 2017/ novembre 2016	Mensuel novembre 2017/ octobre 2017
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	3.13	0.06
Boissons alcoolisées et tabac	1.39	0.27
Articles d'habillement et chaussures	0.74	0.27
Logement, eau, électricité et combustibles	2.25	0.57
Ameublement, équipement de ménage et entretien	1.75	-0.02
Santé	1.07	-
Transports	1.83	0.51
Communications	-4.18	-0.78
Loisirs, spectacles et culture	2.61	-0.67
Enseignement	1.40	0.58
Hôtels, cafés, restaurants	2.00	0.09
Biens et services divers	-	-2.62
Indice général	1.54	-0.27

L'indice du mois de décembre 2017 sera publié le 10 janvier 2018, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice.

La publication (Indicateurs rapides – Série A1 N°11/2017) est disponible au STATEC b.p. 304, L-2013 Luxembourg, tél.: 247-84219, fax 46 42 89, E-mail: info@statec.etat.lu et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/indicateur-rapides/index.html>

Bureau de presse

Christian Welter | Tél 247-84281 | Gsm 621 206 683 | Fax 26 20 19 02 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Jérôme Hury | Tél 247-88474 | jerome.hury@statec.etat.lu

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.